

25 juil 2008 -12:45

Appartient à [Conseil des ministres du 25 juillet 2008](#)

## Fonction publique : assurance hospitalisation et soins de santé

Prolongation de l'assurance collective hospitalisation et soins de santé pour les membres du personnel des services publics fédéraux

Prolongation de l'assurance collective hospitalisation et soins de santé pour les membres du personnel des services publics fédéraux

Sur proposition de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, le Conseil des ministres a approuvé le lancement d'une procédure négociée avec Fortis Insurance Belgium pour la prolongation de l'assurance collective hospitalisation et soins de santé pour les membres du personnel des services publics fédéraux et des membres de leur famille.

L'objectif est de prolonger le contrat aux mêmes conditions, notamment en ce qui concerne la période de trois ans, résiliable annuellement sans compensation et préavis de cinq mois. Le contrat actuel arrive à échéance le 31 décembre 2008.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe